



Gagner contre le CPE et toutes les formes de précarité

UNION GÉNÉRALE
DES INGÉNIEURS, CADRES ET
TECHNICIENS-CGT

Case 408
263 rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

TÉLÉPHONE
01 48 18 81 25

TÉLÉCOPIE
01 48 51 64 57

E-MAIL
ugict@cgt.fr

INTERNET
www.ugict.cgt.fr

Le résultat de la solidarité entre salariés et étudiants, l'unité réalisée entre organisations syndicales de salariés, ont permis un rapport de force sans précédent contre une loi que tous rejettent comme élément supplémentaire de précarité et de casse du Code du travail.

Un enjeu stratégique

L'effet baby-boom va engendrer des départs massifs en retraite. Quelques six millions d'emplois seront concernés très prochainement. Des embauches auront nécessairement lieu. Si l'on prend en compte l'élévation globale des connaissances et des qualifications, cela suppose une entrée massive de jeunes diplômés dans la vie active.

C'est pourquoi, avec le CPE, le gouvernement fait passer en force un texte qui dégrade les conditions d'embauche, rend flexible et très bon marché l'emploi de demain, y compris l'emploi qualifié.

Le Contrat Première Embauche est donc un enjeu particulièrement stratégique tout autant pour le gouvernement et le Medef, que pour les jeunes et l'ensemble des salariés qui veulent vivre dignement et disent ensemble majoritairement « *non au salarié jetable* »

La précarité concerne aussi les salariés qualifiés

Les jeunes diplômés sont en première ligne dans la lutte contre le CPE. Ils sont face à un grave problème dans la construction de leur avenir : les diplômes ne sont pas ou mal reconnus, les qualifications sont de plus en plus mal rémunérées, les perspectives de carrière de plus en plus malmenées.

Dans ces conditions, quel sens prend la poursuite des études ?

Quel sens donner au travail ?

Des luttes ont été menées par des salariés à responsabilités, quant à la reconnaissance de leurs qualifications, à leur éthique professionnelle, à leur responsabilité sociale. (voir à ce sujet le Manifeste pour la responsabilité sociale de l'encadrement, disponible sur le site UGICT-CGT).

Dans la dernière période, les luttes des enseignants, des travailleurs sociaux, chez les magistrats, parmi les chercheurs, ont également porté ces problématiques.

Dans le mouvement des chercheurs, les jeunes doctorants, victimes de la précarité statutaire, ont été un élément moteur du conflit. 9 000 d'entre eux avaient signé une pétition de l'UGICT-CGT réclamant la reconnaissance du doctorat, contre la précarité.

Avec Génération Précaire, les stages en entreprises non rémunérés ont été mis en lumière, pointant la question du travail gratuit et de la précarité des jeunes diplômés. Avec eux, avec l'UNEF, l'UGICT-CGT exige des garanties et propose une réglementation de ces stages.

Pour les jeunes femmes diplômées, la précarité est encore plus durement ressentie. A diplôme égal, elles n'occupent pas systématiquement les mêmes postes de responsabilité. Tout au contraire, plus les diplômes sont élevés, plus les discriminations s'accroissent. L'UGICT-CGT est porteuse d'une charte de l'égalité professionnelle.

Amplifier la lutte contre le contrat nouvelle embauche, dire non à toutes formes de précarité pour les jeunes et les moins jeunes, c'est dire oui à l'exercice de la qualification, oui à l'emploi qualifié de demain et à sa juste rémunération.

L'UGICT-CGT agit pour :

- une Sécurité Sociale Professionnelle avec des droits appartenant au salarié, reconnaissant sa qualification, quel que soit le type d'entreprise où il travaille, sa taille ou la localité ; des droits transférables dans le cadre de la mobilité, du changement d'emploi ;
- une réglementation précise des stages en entreprises ;
- l'amélioration de l'entrée dans la vie active par des contrats de travail stables ;
- une politique économique, industrielle et de services publics orientée sur la croissance et le plein emploi ;
- la résorption de la précarité, le retrait de tous les contrats, type nouvelle embauche, première embauche, seniors...
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à commencer par celle des rémunérations.

Le moins disant social n'est pas une réponse pour l'emploi, singulièrement pour l'emploi qualifié.

L'ampleur des manifestations ces dernières semaines témoigne de la volonté unitaire de changer la donne dans notre pays, pour une société plus solidaire.

La poursuite de l'unité syndicale et intergénérationnelle, l'unité de toutes les catégories de salariés est la meilleure réponse face à l'intransigeance et le mépris du gouvernement.

L'action porte sur le retrait du CPE qui ne ferait qu'accroître la précarité de l'insertion professionnelle. Dans le même temps, elle peut changer la donne sur toutes les formes de précarités vécues à l'heure actuelle. Chacun est concerné, à double titre, celui de la solidarité avec la jeunesse et personnellement pour agir sur ses propres conditions de travail et son avenir professionnel. C'est pourquoi, il s'agit de poursuivre le débat avec les ICT afin d'élargir la mobilisation.

En participant encore plus nombreux aux actions du 4 avril, l'UGICT-CGT invite les ingénieurs, cadres, techniciens à se donner encore plus de force pour leurs revendications, pour l'ouverture de négociations nationales sur l'emploi dans un tout autre contexte que celui du CPE ou de la précarité.